

# La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

## Zuydcootoise



Février  
2021

## Toute modification extérieure entraîne une demande d'autorisation de travaux

En fonction de la nature de vos travaux (rénovation toiture, menuiseries, façade, clôture, abri de jardin, carport et construction), il vous revient de déposer en bonne et due forme :

**Déclaration préalable** : délai : 1 mois (2 mois si le terrain est situé dans un site classé). Imprimé Cerfa : 13404\*07

**Permis de construire** : délai : 2 mois (4 mois si le terrain est situé dans un site classé). Imprimé Cerfa 13406\*07

**Le délai d'instruction court dès que le dossier est considéré comme complet.**

Les travaux terminés, les particuliers doivent transmettre en mairie une Déclaration attestant l'achèvement et la Conformité des Travaux, pièce demandée par les Notaires pour acter la vente d'un bien.

Des ventes de biens peuvent échouer si les propriétaires ne peuvent prouver que leurs constructions ont été déclarées en bonne et due forme et qu'elles sont conformes au cadastre.

### CADASTRE



- Besoin d'un plan de masse ou d'un plan de situation ?

[www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr) est le site de consultation du cadastre en France. Le site permet de simplifier vos démarches en vous offrant la possibilité de consulter en ligne le plan cadastral sur l'ensemble du territoire national et d'imprimer gratuitement des extraits de plan.

Il vous suffit de noter votre adresse, votre commune, le département, éventuellement le code postal et lancer la recherche. Une fenêtre s'ouvre et vous cliquez sur la loupe « gratuit ».

[www.carto-cud.fr](http://www.carto-cud.fr) est le site de la Communauté Urbaine de Dunkerque qui permet aussi de simplifier vos démarches et de connaître votre numéro de parcelle, sa superficie, le règlement du PLU qui y est imposé.



Sur ce site vous trouverez également diverses informations (La thermographie, les poubelles, les déchets, les jours de collecte...).



## Suspension des Journées Défense et Citoyenneté

**Suite aux mesures de confinement, les Journées Défense et Citoyenneté (JDC) en présentiel sont suspendues jusqu'à nouvel ordre sur le territoire, depuis le lundi 2 novembre.**

Les jeunes dont la JDC programmée est annulée, recevront via le site [majdc.fr](http://majdc.fr), un courriel pour leur proposer de s'inscrire à une JDC en ligne. Celles et ceux qui ne possèdent pas d'adresse mail seront contactés par leur **centre du service national**, qui les accompagnera pour les guider vers la JDC dématérialisée.

**Les sessions en ligne ont débuté le 23 novembre. Les jeunes recevront une convocation qui leur permettra de se connecter, puis d'effectuer leur JDC dans les dix jours.** À l'issue, ils recevront automatiquement leur certificat individuel de participation, qui leur permettra de s'inscrire au permis de conduire ainsi qu'aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**Ensemble des informations utiles sur le site [majdc.fr](http://majdc.fr) et sur la page [jeunesse.defense.gouv.fr](http://jeunesse.defense.gouv.fr).**





Zuydcootoises, Zuydcootois,

Cette crise de la Covid 19 aura clairement bousculé le fonctionnement des écoles. L'Etat en est conscient et vient de proposer un plan de relance numérique pour les écoles primaires. La municipalité a tout de suite adhéré à ce plan. Nous avons déjà prévu d'investir pour l'achat de tablettes. Ce plan nous permettra d'équiper toutes les classes élémentaires de tableaux interactifs, d'ordinateurs pédagogiques et autres matériels facilitant le travail des enseignants et des élèves. C'est un investissement d'environ 8000 euros pour la commune sur une enveloppe totale d'environ 20000 euros. En parallèle, la commune va adhérer à un logiciel d'interface permettant une communication informatique entre les enseignants, les enfants et les parents. La rentrée 2021 se fera avec le numérique.

Nous sommes encore dans une situation critique et à risque pour nous tous et surtout pour nos anciens. Par précaution, nous avons encore pris la douloureuse décision d'annuler le banquet des aînés qui devait avoir lieu le 14 mars.

Le 14 mars, c'est donc la date que nous avons choisie pour une animation autour du carnaval si les conditions sanitaires nous le permettent.

Vous le savez tous, le carnaval est annulé dans toutes les villes de la Communauté Urbaine de Dunkerque. Cependant, nous ne pouvons pas rester sans mettre en avant nos traditions et cet institution qu'est le carnaval. Zuydcoote Animations et la commune travaillent sur un projet d'animation autour du carnaval. Nous vous gardons la surprise.

Florence VANHILLE  
Maire de Zuydcoote

## Sommaire

Conseil Municipal	4
Retour sur images	6
Environnement	7
Autrefois	12

## Permanences

### Permanence des Conciliateurs de Justice

Lundi 8 mars sur rendez-vous  
en mairie au 03 28 29 90 00

### Permanence de l'Assistante Sociale

Mme DENYS et Mme VANDERHAEGHE, assistantes sociales assureront le secteur de Zuydcoote. Contactez le 03 59 73 47 20 pour prendre rdv ou se rendre sur le lieu de leur permanence : à la mairie de Ghyvelde, 154 bis rue Nationale, les mardis au CCAS de Bray-Dunes, 341 av du Général de Gaulle, les jeudis

En raison du Covid-19, les permanences se font sur rdv. Le port du masque est obligatoire.

### Permanences de M. CHRISTOPHE, Député de la circonscription

Contactez le bureau à Bourbourg  
11, rue du Marché aux fruits au 09 62 64 50 59 pour prendre rendez-vous

### Permanence du CCAS

Mme Béatrice LEMPEREUR, déléguée aux affaires sociales et au logement reçoit en mairie chaque lundi de 9h à 11h.  
Afin d'éviter les afflux, une prise de rendez-vous doit être faite au 03 28.29.90 00

### Permanence de la Mutuelle Just'

Vendredi 19 février en Mairie  
sur rendez-vous au 03 28 29 90 00  
Si besoin contactez le 03 74 02 00 85

### Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes  
Tél. 03 28 29 96 20  
Lundi : 13 h à 17 h 30 - Mardi : 13 h à 16 h 30  
Mercredi : Fermeture  
Jeudi : 13 h à 17 h 30 - Vendredi : 13 h à 16 h 30

### Permanence de la Mission locale pour les - de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes  
Tél. 03 28 29 96 20  
Sur rendez-vous : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h

### Permanence d'Habitat du Nord

Chaque jeudi de 14 h à 17 h  
Permanence à Saint-Pol-sur-Mer  
Rue de la République, Résidence Jean Bart, entrée S, appt 1, Tél. 08 11 71 59 59

## Compte-rendu

**En présence de Mme VANHILLE, Maire, M. DECOSTER, Mme DESFRENNES, M. VANVINCQ, Mme LEMPEREUR, M. PRUVOST, M. SCHOONHEERE, M. DIMPRE, Mme DEVULDER, Mme DELANSAY, M. WALLYN, Mme DELORRIER, Mme LECOINTRE, M. VERHEGGE, Mme DEBEUSSCHER, M. FERYN Mme BOUCHERY, Mme FINANCE**

### Validation des modifications du règlement du Conseil Municipal

La proposition du nouveau règlement a été communiqué par mail à l'ensemble des élus le 24 novembre 2020. V. FINANCE remercie Mme le Maire de l'avoir envoyé assez tôt pour avoir le temps de le lire et pas avec les projets de délibération. Adoption du règlement à l'unanimité du conseil.

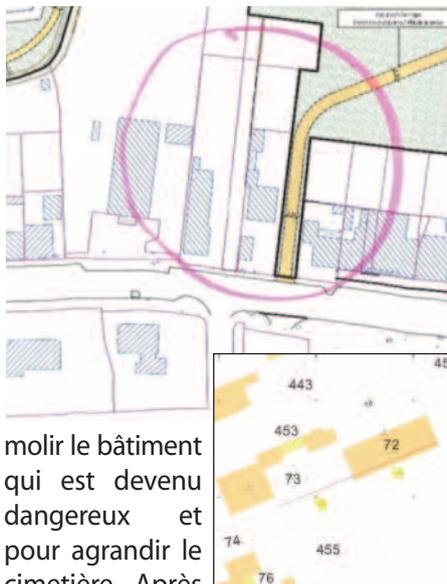
### Tarifs 2021

Les tarifs augmentent de 2% en moyenne. Le tarif du point lecture n'augmente. Par contre, afin de s'assurer le paiement sur d'éventuelles dégradations, la caution dans le cadre de la location de la salle R.Merle passe de 350 à 850 €.

### Projet « le village » vente de parcelles à Mavan Aménageur

Dans le cadre de la mise au point du projet « LE VILLAGE », il est nécessaire de créer une liaison technique (assainissement) et une liaison douce (véloroute), côté rue du Général de Gaulle, face au parking rue des Peupliers. L'accès technique (3 mètres de large), combiné à un usage « piétons et cyclistes », s'inscrit dans les besoins et les objectifs du projet d'aménagement. Cela nécessite que la Société MAVAN Aménageur devienne propriétaire de partie de parcelles appartenant à la commune : Parcelle AD73 (82 m<sup>2</sup>) et Parcelle AD72 (99 m<sup>2</sup>).

Cette vente est une nécessité impérieuse pour accéder derrière pour dé-



molir le bâtiment qui est devenu dangereux et pour agrandir le cimetière. Après négociation, il est proposé que l'aménageur rachète les parcelles à usage technique /véloroute au prix de 10€/m<sup>2</sup>, soit pour l'ensemble 1 810 €. Le Conseil Municipal, à la majorité avec 2 voix « Contre », 1 « Abstention et 15 voix « pour » autorise Madame le Maire à vendre ces deux bouts de parcelles et à signer tous les actes nécessaires au projet.

### Extension du périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral

Mme VANHILLE travaille sur ce projet depuis quelques temps avec l'Hôpital Maritime, la Communauté Urbaine de Dunkerque et le Conservatoire du Littoral. Les dunes autour de l'HMZ sont propriétés de l'hôpital. Des espèces envahissantes font disparaître leur aspect d'origine et elles ont tendance à devenir boisées. C'est un environnement exceptionnel qui pourrait devenir accessible aux malades. Le Conservatoire du Littoral propose de faire une superposition d'affectations, c'est-à-dire de venir gérer le domaine de l'hôpital sans en être propriétaire. Une convention permettra à l'hôpital de bénéficier d'une gestion de ce domaine par le conservatoire et le département au même titre que les dunes Dewulf et Marchand. Des aménagements au bénéfice des patients pourront être réalisés. La parcelle sous bail

15 décembre 2020

emphytéotique avec la commune n'est pas concernée. Mme VANHILLE demande aux élus d'accepter que le Conservatoire ait une possibilité de gestion sur l'ensemble de la propriété de l'HMZ. Pour information, l'HMZ a accepté ce point en conseil de surveillance en novembre dernier. Le conseil accepte à l'unanimité.

### Questions diverses Eclairage public

Question de Mme FINANCE, M. FERYN et Mme BOUCHERY : Au précédent conseil municipal, B. Pruvost a exposé l'idée du groupe de travail "environnement" de tester l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit sur la commune avant généralisation, et ce dans une optique de préservation de la biodiversité avant toute autre chose. Le conseil municipal a approuvé l'idée. Après s'être assuré de la faisabilité technique du projet, une première information devait être donnée aux zuydcootois via la gazette de décembre. Comme il n'y a rien sur le sujet dans la gazette, quels sont les obstacles rencontrés? Comment les contourner? Le projet marquerait un engagement fort de la commune en matière de biodiversité, il serait dommage d'y renoncer.

Mme le Maire explique que la faisabilité de ce projet a été étudiée et un des premiers écueils rencontrés a été le branchement des caméras vidéo sur le système électrique d'éclairage public. Mme VANHILLE signale que près de 80 000 € ont été investis sur les dernières années pour les caméras. Aujourd'hui, il n'est techniquement pas possible d'éteindre l'éclairage public sur certaines zones sans éteindre les caméras. De ce fait, la nuit les caméras ne filment rien et ne se rechargent pas pour filmer la journée. Mr DECOSTER ajoute qu'il n'est pas financièrement envisageable de tirer des câbles dans l'ensemble du réseau pour alimenter uniquement les caméras. J.DECOSTER

a sollicité un devis pour mettre en place un scénario spécifique sur la rue de Valenciennes car il n'y a pas de caméra : de l'allumage à 21h00 : 100% d'éclairage, de 21h00 à minuit : 50 % et de minuit à 4h : 30% et de 4h jusqu'à l'extinction : 50%.

M. DECOSTER explique que l'idée première qui était bonne de tout éteindre a été abandonnée cependant on peut essayer les baisses d'intensité à 50 et 30%, voir si en termes de sécurité ça fonctionne, si cela a un impact environnemental et si les vidéos sont toujours utilisables. L'extinction totale n'est plus envisagée pour la sécurité du village et notamment en ce moment avec le nombre grandissant de demandes de la gendarmerie, de la police des Frontières avec le problème des migrants. Mme VANHILLE n'abandonne pas le projet. J. Decoster ajoute que les scénarios ne sont pas si faciles à mettre en place et qu'il faut intervenir sur chaque point d'éclairage. Cela sera validé ou pas mais on aura un chiffrage détaillé.

### Plage

Question de Mme FINANCE, M. FERYN et Mme BOUCHERY : Une communication via la gazette et Facebook a été faite concernant la ré-ensablement et l'enlèvement des ganivelles sur la plage. Est-ce une action ponctuelle suite à la tempête et autres coups de vent de cet automne, ou y a-t-il derrière cela une véritable stratégie à plus long terme pour protéger le trait de côte ? Si oui, quelle est-elle ? Les villes voisines y sont-elles associées ? Nos voisins belges ? Quel est le planning des actions prévues ?

Mme VANHILLE explique que c'est un gros travail réalisé au niveau de la CUD en partenariat avec la Commune dans le cadre de l'OGS. Une partie expérimentale d'installation de ganivelles est réalisée entre la digue et la descente du Point Infos pour protéger la dune au niveau du parking. Mme VANHILLE salue les actions de B. PRUVOST, en collaboration avec le SIDF et le service de l'OGS. Si les ganivelles ont pu être retirées à temps c'est grâce à l'anticipation de B. PRUVOST qui est souvent sur le

site. L'OGS a la volonté d'agrandir cette protection dunaire avec des poses de ganivelles le long de la dune vers la base du Sémaphore et à droite du Point Infos. A Bray-Dunes, des ganivelles seront installées à gauche de la descente à bateaux allant vers Zuydcoote. La pose de ganivelles se fera là où des personnes s'installent l'été. Les extrémités de digues, côté dunes du Perroquet et digue de Leffrinckoucke seraient aussi concernées par ces aménagements. Cela permet réellement de recharger en sable et finalement de minimiser l'impact des tempêtes.

### Aire de Camping-Cars

Question de Mme FINANCE, M. FERYN et Mme BOUCHERY : Lors du dernier conseil municipal, J. DECOSTER a évoqué un rdv avec la DREAL qui conditionnerait la réalisation ou non du projet d'aire de camping cars. Qu'en fût-il ? La zone retenue pour le projet, en site classé, fait-elle partie du nouveau projet d'exploitation porté par le conservatoire du littoral ?

F. VANHILLE indique que ce projet n'est pas dans le projet du conservatoire. J. DECOSTER répond que la DREAL et la DDTM sont venus à 7. M. DECOSTER pensait alors qu'ils étaient intéressés et motivés par le projet. Tout de suite, ils ont planté le décor : c'est NON ! Nous avons évoqué l'état de « décharge » du terrain. La décharge en l'état ne les dérange pas. Seul l'argument zone protégée, classée est retenu. Il a essayé de négocier. La DREAL a alors demandé un schéma d'accueil des camping cars sur la région dunkerquoise, donc sous l'égide du projet Grands Sites. M. DECOSTER a parlé d'urgence pour Zuydcoote, où l'été les campings cars se garent partout, ça devient ingérable. M. DECOSTER explique qu'à chaque argument développé, ils avaient une parade et que rien n'était constructif. Les services de l'état se contredisent entre eux, l'un dit « prenez des terres agricoles », l'autre rétorque « surtout pas des terres agricoles ». L'entretien s'en est arrêté là. L'OGS va mener son étude, sur l'ensemble du territoire ce qui est concevable pour ne pas en faire plain

partout. Les avantages de ce terrain sont que c'est derrière la salle des sports, donc un peu caché, on le nettoie, on gère... M. DECOSTER ne baisse pas les bras, on va quand même dépolluer. Merci la DREAL !!! M. DECOSTER est agacé que ces techniciens, qui viennent de Lille et qui doivent avoir des connaissances exceptionnelles, ne font aucun effort et sur site ils ne comprennent rien. M. DECOSTER poursuit la dépollution mais pour le projet de camping-cars, explique qu'on est mal parti et il en est vraiment désolé.

### Travaux de l'église

Mme VANHILLE rappelle que le projet de réfection de l'église est toujours en cours. Différentes subventions ont été sollicitées. La subvention sollicitée auprès de la CUD est actée. L'Etat a accepté la subvention dans le cadre de la DETR. Le Département dans le cadre du Plan de Relance a proposé fin novembre une nouvelle subvention pour laquelle on a pu répondre dans les délais. Ce qui nous permet aujourd'hui pour les 2 phases de travaux, d'un montant total de 181 913,57€, d'obtenir 111 073,50€ de subventions. C'est plutôt un bon résultat puisque c'est plus de 50%.

F. VANHILLE souhaite travailler sur des demandes de subventions sur l'amélioration des équipements sportifs, sur la fracture numérique.

### Colis des aînés

Florence VANHILLE remercie les personnes du CCAS et volontaires qui ont fait la distribution du colis des aînés. 66 colis couples et 92 colis personnes seules ont été distribués et 13 livraisons ont été effectuées par B. LEMPEREUR. 18 colis ont fait l'objet de dons et ont été offerts aux personnes en difficultés, Madame le Maire souhaite remercier les personnes qui ont fait ces dons.

### Payfip

On n'arrête pas l'informatisation et désormais les Zuydcootois qui reçoivent des titres de paiement pourront payer par carte bancaire, prochainement, cela sera possible pour les factures de cantine, étude ou accueil de loisir.



LA GALETTE DES ROIS À LA CANTINE !!



## LIFE +

Dans le cadre de l'Opération Life +, des jésuites ont travaillé à l'entretien des zones life + de la Dune Marchand : Débroussaillage des rejets... Il est prévu de réaliser une clôture sur cette zone afin d'y mettre des chèvres ou moutons en pâturage... (conformément au plan de gestion et présenté au dernier comité consultatif).



## PLANTATIONS

• Les plantations commencées avant la semaine de Noël se sont terminées le mercredi 23 décembre dernier



• Le chantier a repris le 6 janvier avec la pose au sol en paillage de broyats de bois Il se poursuit la semaine du 11 janvier avec la pose de poteaux supports pour la mise en place des ganivelles.

## Opération Grands Sites

Suite à la réunion publique du 29 septembre dernier, un groupe de travail a été mis en place et s'est réuni le 16 octobre pour discuter des espèces à planter dans cet endroit végétalisé.

haie dense et mi haute pour préserver le caractère paysager du parking et remplacer les espèces invasives par des indigènes sont : Le troène vulgaire, le cornouiller sanguin, divers groseillers,



Dans le cadre de l'opération Grands Sites, les travaux de restauration du parking Front de mer ont débuté fin 2019. Ils ont été malheureusement interrompus avec le confinement et les essences plantées à ce moment-là non pas résistées. Le CPIE Flandre Maritime nous a aidés dans le choix des essences en prenant en compte les conditions de vie difficiles du milieu (embruns iodés, vent, sécheresse).

Les agents techniques de la commune en collaboration avec la Communauté Urbaine ont terminé le chantier.

Les différentes essences plantées en



framboisiers et rosiers, des saules (Saule rampant des dunes, cendré et marsault)

et l'Ajonc d'Europe, arbuste épineux à floraison jaune hivernale.



Il supplante la végétation naturelle et appauvrit la biodiversité. Il est toxique pour l'ensemble des ruminants (très toxique pour les chevaux) et diminue fortement les rendements fourragers. Cette plante vivace originaire d'Afrique

## Le Sénéçon du Cap (sénécio inaequidens) Espèce nuisible

du Sud a été introduite en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle par le biais d'importations de laine. Elle s'adapte à tout type de milieu perturbé. Elle a une durée de vie de 5 à 10 ans, ses graines perdurent plus de 5 ans dans le sol. Elle fleurit de mars à novembre et produit plus de 10 000 graines par pied.

**Le jeudi 21 janvier, les enfants de la classe de Mme SEIGNEURBIEUX, accompagnés de Gardes Départementaux**

**ont participé à arracher cette espèce invasive de la dune Marchand.**



## Activités des élèves de l'école de Zuydcoote en ce début d'année 2021...

**Les élèves de la classe de Mmes Duquenoy, Marquilly et de M. Carbon ont réussi à participer à quelques activités durant ce mois de janvier.**

**Début d'un cycle patinoire** ...qui a dû vite s'arrêter car les sports en salle ont été suspendus



Mais de beaux progrès ont été repérés en deux séances : tous les enfants arrivaient à se déplacer en lâchant le bord ...même si certains ont connu quelques chutes sur la glace.



**Deux animations ont été réalisées en classe sur « l'eau »** : une première sur comment l'eau devient potable ?



Et d'où vient l'eau ? ; une seconde afin de connaître quels sont les besoins de notre corps en eau et découvrir que l'eau n'est pas toujours la même... il en existe de multiples sortes

**Une autre animation concernant les déchets** : la récupération des déchets, leur tri, le recyclage.

D'abord avec un nettoyage de la cour, ensuite avec des labyrinthes et des puzzles, puis avec une réflexion « comment venir à l'école avec un goûter sans déchet ? ».



**Les CP et les CE2/CM1 ont commencé un cycle hockey sur gazon** d'abord en salle puis dans la cour de récréation. C'est plus facile de manipuler une bat sur le macadam que des patins à glace !



## Broyage des sapins

101 sapins (dont 80 ramassés à la porte des Zuydcootois) ont été broyés. Le paillis servira aux aménagements créés par les agents communaux.



## Déchetteries communautaires

Dépôts acceptés dans les déchetteries de la CUD : cartouches d'encre, pots de peinture, radios, piles et batteries, ampoules et néons, huiles usagées, papiers et cartons, bois, textiles, ferrailles, tontes et branches, encombrants, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques. Les 4 déchetteries sont ouvertes au public du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 13h45-17h30. Les dimanches et jours fériés : 8h30-12h15. Respectez les gestes barrières et le port du masque. Pour toute information : [www.communaute-urbaine-dunkerque.fr](http://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr) N° Vert 0 800 22 45 57 (appel gratuit depuis un poste fixe)

## Ramassage des poubelles à Zuydcoote

Lundi : marron      Vendredi : bleue

## Déchets verts

Rappel des solutions possibles pour traiter les déchets verts

- L'apport volontaire des gros volumes de déchets verts dans l'une des 4 déchetteries communautaires (gratuit pour les véhicules < à 1.90 m non logués).
- Le compostage domestique (possibilité d'obtenir un composteur par la Communauté Urbaine)
- Le service de ramassage des encombrants sur rendez-vous (voir ci-dessous).

Si vous souhaitez davantage d'information, vous pouvez contacter le 0800 22 45 57 (appel gratuit) ou sur [www.dunkerque-grandlittoral.org](http://www.dunkerque-grandlittoral.org)

**Je suis Français, Je vais en Belgique**

LE COVID-19 NE S'ARRÊTE PAS À LA FRONTIÈRE

DEPUIS LE MERCREDI 27 JANVIER 2021, LES DÉPLACEMENTS DITS NON-ESSENTIELS DEPUIS ET VERS LA BELGIQUE SONT DÉSORMAIS INTERDITS, ET CE JUSQU'AU 1ER MARS.

**1. POUR TOUT MONDE** - 48h préalable ou régulier

Les déplacements essentiels autorisés :

- le travail, les études ou un stage
- visiter un proche malade, ou dans le cas d'un mariage ou d'un décès d'un membre de votre famille
- aider une personne dans le besoin, motifs humanitaires
- la garde d'un enfant dont l'autre parent vit en Belgique, conjoint vivant en Belgique avec une preuve
- éliminer ou prendre soin d'un animal

**2. POUR LES FRONTALIERS UNIQUEMENT (moins de 20 km)** - 48h préalable ou régulier

Tous les déplacements, comme élément de la vie quotidienne pour des activités qui sont également autorisés dans le pays de résidence principale dans le respect des mesures sanitaires en cours dans le pays, sont autorisés. Exemple :

- pour acheter des cigarettes
- mettre de l'essence
- acheter des chocolats
- pour faire ses courses

**3. POUR TOUT MONDE** - 48h

Les déplacements de plus de 48 heures pour un motif essentiel :

- soin PCR négatif (en fonction des résultats, un placement en quarantaine peut aussi être exigé, avec un deuxième test à l'issue).
- remplir un formulaire de localisation 48 avant sur : [www.zoelvelsoorvins.dpbomote.be](http://www.zoelvelsoorvins.dpbomote.be)

**RAPPEL : COUVRIR FEU EN FLANDRE de 00h00 à 5h00**

ATTENTION : DECLARATION SUR L'HONNEUR DISPONIBLE SUR : [www.egts-gect.eu/fr](http://www.egts-gect.eu/fr) ou [www.broy-dunes.fr](http://www.broy-dunes.fr)

\* Cette déclaration sur l'honneur doit être remplie pour chaque passage de frontière pendant la période du 27 janvier 2021 au 1er mars 2021. Si le voyage à l'étranger est fréquent et répété, une déclaration sur l'honneur doit être remplie une seule fois. Toutefois, une déclaration sur l'honneur différente doit être remplie pour chaque type de voyage.

Source : [www.egts-gect.eu](http://www.egts-gect.eu)

**LES BONS GESTES A ADOPTER** contre le COVID-19

- RESPECT DU COUVRIR FEU
- PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE A partir de 12 ans
- RESPECT DES DISTANCES ENTRE LES PERSONNES
- COMMERCES 3 PERSONNES MAX. 30 MINS MAX.

## Collecte des encombrants

Sur rendez-vous et moyennant une contribution de 12€ ttc par enlèvement vous pourrez faire évacuer vos déchets.

Vous aurez à préciser la nature des matériaux à retirer et prévoir 8 à 15 jours de délai pour le retrait qui se fera en votre présence.

Tél : 03 28 24 45 41 - Plateforme collecte des déchets. En cette période de COVID-19, la Communauté Urbaine mandate « Trisélec » pour intervenir chez les administrés qui en font la demande.

## Dératisation

En cas de problème d'assainissement ou de rats, la Communauté Urbaine de Dunkerque a mis en place un numéro gratuit : 08 00 543 754. Elle traite les demandes au cas par cas et intervient directement sur votre secteur.

## Point lecture de Zuydcoote

114, rue du Général de Gaulle à côté de la Mairie

Mardi 9 février de 16h à 18h30

Horaires modifiés pour respecter les gestes de distanciation sociale. Distribution en drive

Horaires des marées - Dunkerque

Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine)

Date	Jours	Pleines mers						Basses Mers			
		Matin			Soir			Matin		Soir	
		heures	haut.	coef	heures	haut.	coef	heures	haut	heures	haut.
1	L	02:53	5.90	93	15:16	5.95	92	09:58	0.45	22:15	0.80
2	M	03:31	5.85	90	15:57	5.85	87	10:38	0.50	22:55	0.90
3	M	04:13	5.75	84	16:44	5.70	79	11:20	0.65	23:37	1.05
4	J	05:02	5.65	74	17:38	5.50	68	----	---	12:07	0.80
5	V	06:00	5.45	63	18:41	5.25	57	00:27	1.25	13:05	1.00
6	S	07:08	5.25	53	19:57	5.05	50	01:32	1.45	14:17	1.20
7	D	08:32	5.10	49	21:23	5.00	51	02:50	1.55	15:34	1.30
8	L	09:57	5.20	54	22:38	5.20	59	04:11	1.45	16:56	1.25
9	M	11:04	5.45	64	23:38	5.40	70	05:29	1.25	18:03	1.05
10	M	----	---	--	12:00	5.70	76	06:29	0.95	18:54	0.90
11	J	00:26	5.60	81	12:45	5.85	85	07:17	0.70	19:38	0.80
12	V	01:06	5.75	88	13:26	5.95	91	08:00	0.55	20:18	0.75
13	S	01:42	5.85	92	14:05	6.00	93	08:40	0.45	20:55	0.75
14	D	02:18	5.90	93	14:42	5.95	91	09:17	0.45	21:30	0.80
15	L	02:51	5.85	89	15:16	5.85	86	09:52	0.55	22:02	0.85
16	M	03:23	5.80	83	15:48	5.70	78	10:24	0.65	22:34	1.00
17	M	03:55	5.65	73	16:20	5.50	68	10:54	0.85	23:05	1.15
18	J	04:30	5.50	62	16:56	5.25	57	11:25	1.05	23:38	1.35
19	V	05:10	5.25	50	17:40	5.00	45	----	---	12:01	1.30
20	S	06:00	4.95	39	18:39	4.65	34	00:20	1.60	12:49	1.60
21	D	07:08	4.65	30	19:57	4.45	28	01:18	1.85	14:01	1.85
22	L	08:32	4.50	29	21:21	4.50	31	02:41	2.00	15:26	1.90
23	M	09:54	4.70	37	22:31	4.80	43	04:04	1.85	16:45	1.70
24	M	10:56	5.05	50	23:24	5.15	57	05:17	1.55	17:48	1.40
25	J	11:44	5.40	64	----	---	--	06:11	1.15	18:36	1.10
26	V	00:06	5.50	72	12:24	5.70	79	06:55	0.85	19:17	0.85
27	S	00:43	5.75	85	13:00	5.95	91	07:36	0.55	19:56	0.65
28	D	01:18	5.90	96	13:37	6.10	101	08:17	0.35	20:36	0.55



NOUVEAU A ZUYDCOOTE !!!

Payez en ligne en toute sécurité  
 Vos avis de sommes à payer, factures  
 cantine, étude et centres de loisirs

Avec le **dispositif PayFip** le paiement est simple, rapide et accessible, par carte bancaire (grâce au service « TIPI « Titre Payable par Internet »).

**Le service est disponible 24h/24 et 7j/7**, les modalités de règlement sont simples à utiliser.

**Le service est entièrement sécurisé :**

Pour les paiements par carte bancaire, la sécurité des transactions est garantie. Lorsque vous avez saisi les coordonnées de votre carte bancaire et validé votre paiement dans une page sécurisée, vous recevez sur votre boîte mail un ticket de paiement.



Rendez-vous sur [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)

## Nettoyage du terrain derrière R. Merle

Le tri a commencé par un regroupement des déchets. Les remorques ont été déplacées pour être évacuées.

L'entrée de l'ancienne salle des fêtes devient très propre.



# Libre Expression

L'urgence climatique étant désormais incontestable, il faut viser la sobriété, en changeant nos comportements et organisations collectives. Les communes ont leur rôle à jouer. Ainsi, avons-nous soumis deux idées lors des séances du groupe « environnement » : l'extinction de l'éclairage public à certaines heures de la nuit, ainsi que de la possibilité d'équiper les bâtiments communaux et l'église de panneaux photovoltaïques. Sur ce deuxième point, nous avons d'ailleurs mis la mairie en contact avec un premier interlocuteur qualifié.

Nous n'inventons rien, le village d'Uxem vient de lancer un plan de rénovation de son école pour la rendre plus sobre en énergie, en installant entre autres, des panneaux solaires. Ces idées ont reçu un accueil favorable et sont en cours d'étude. Vous en saurez certainement davantage d'ici peu.

En attendant, allez jeter un œil au site du « OFF » des Assises européennes de la transition énergétique, démarrées mi-janvier, des associations et des personnes du village y proposent des ateliers et sorties.

La Maison de l'Environnement de Dunkerque a également édité à cette occasion sa « série pour agir » numéro 3.

Contact : BoucheryFerynFinance@gmail.com

## Camion MOBIL'OPTIQUE

Mercredi 10 février après-midi

Place de la gare



## Les épaves de la plage de Zuydcoote

Lors des grandes marées, les épaves de la plage se dévoilent. Vestiges d'un passé mouvementé, elles sont aussi importantes pour de nombreux êtres vivants qui les peuplent.

Découvrons ensemble cette richesse historique et faunistique.

N'oubliez pas vos bottes !

RDV au point infos, front de mer de Zuydcoote.

Réservation à la mairie de Zuydcoote,

tél: 03 28 29 90 00



Le centre des Restos du Cœur de Leffrinckoucke, Bray-Dunes et Zuydcoote sera ouvert pendant la campagne d'hiver de 10h30 à 12h et de 14h à 16h, les 4, 11, 18 et 25 février.

## CCAS - Bons d'achat

En novembre dernier, 3 430 € de bons d'achat ont été distribués aux aînés pour parer au banquet qui n'a pu se dérouler.

A ce jour, 1 525 € de bons ont été utilisés chez plusieurs commerçants de la commune.

**POUR RAPPEL, les bons ne sont valables que jusqu'au 31 mars 2021 au plus tard.**



## Un escroc est arrêté à Ghyvelde

# 1934

**Un escroc-cambrioleur de grande envergure  
est arrêté à Ghyvelde**

**Il avait notamment dupé un grand nombre  
de prêtres dans toute la France**

**Ses exploits dans notre région**

*Emile VERNET et les gendarmes d'Hondschoote qui l'arrêterent.*

Il avait notamment dupé un grand nombre de prêtres dans toute la France. Lundi 3 septembre 1934, vers 20 heures, M. le curé de Zuydcoote recevait la visite d'un jeune homme de taille moyenne, correctement vêtu d'un complet sombre, coiffé d'un bérêt basque, chaussé d'espadrilles dites de bain de mer. Ce visiteur avait toutes les apparences d'un fils de famille villégiant le long de notre littoral. Et, cependant, ce jeune homme qui paraissait âgé d'environ vingt-cinq ans avait déjà mené une vie capable de vieillir précocement tout autre à sa

place. Une forte dose d'immoralité sans doute, l'a protégé des lancinements du remords et des scrupules.

Donc, ce jeune homme de bonne apparence, beau parleur, se présenta à M. le curé de Zuydcoote, à la tombée de la nuit. Cet homme déclara à M. le curé, se nommer Joseph Vernet et être natif de Clermont-Ferrand, où son père était, disait-il, un honorable marchand de chaussures. Le grand jeu commençait. Après avoir donné une lettre sur ses intentions, il avoua avoir été pour tentative de meurtre sur son père condamné à 3 ans de prison et 10 ans

d'interdiction de séjour. Il dit au prêtre qu'il ne lui était plus possible de vivre, et qu'il allait se donner la mort.

Il va sans dire que c'est avec stupéfaction que l'abbé Bondueaux lut cette épître désespérée. Il essaya de remonter le moral du jeune homme. En vain. Enfin, ce dernier réclama au prêtre une certaine somme d'argent ; son exaltation était telle que l'excellent prêtre jugea opportun d'aviser la gendarmerie d'Hondschoote.

L'abbé se rendit donc dans un café proche du presbytère, pour téléphoner aux gendarmes. Le jeune homme, devant ces intentions, jugea prudent de s'éclipser. Il fut rejoint par les gendarmes au moment où il allait franchir la barrière des douanes à Ghyvelde.

Ramené à la caserne de gendarmerie d'Hondschoote dans une auto prêtée aux gendarmes qui avaient procédé à l'arrestation, l'escroc fut aussitôt interrogé.

Le livret militaire de l'individu était au nom de Vernet Emile, né le 28 juillet 1908, à Clermont-Ferrand, exerçant la profession de garçon de café, il était sous le coup d'un mandat d'arrêt du parquet de Privas pour vols divers. Pour opérer, le jeune homme prenait le prénom de son honorable père.

Après divers petits larcins et plusieurs séjours en prison, libéré le 18 août 1934, il se lance dans un stupéfiant voyage à travers la France. Nous pouvons le suivre dans ses pérégrinations, grâce à un carnet où il nommait minutieusement tous les lieux où il séjournait ou passait simplement.

Vernet a indiqué que presque toutes ses dupes avaient été généreux. Vernet s'y entendait à merveille pour spéculer sur les sentiments humains et évangéliques. L'escroc a reconnu qu'il se faisait ainsi, en moyenne, 800 Frs par mois. Il voyageait par train et en autocars. Il recevait des prêtres des sommes variant entre 5 et 180 Frs. Plusieurs prêtres ont donc été escroqués dans la cité de Jean Bart. Il en est de même dans les communes environnantes. Emile Vernet a été amené l'après-midi au Parquet de Dunkerque qui l'a fait écrouer.